

Analyse de deux procédés de redoublement expressif en Français

La réduplication est un procédé morphologique de reprise consistant en la copie d'une structure Consonne-Voyelle, d'une syllabe voire d'un mot entier. Elle est très voisine du phénomène de répétition et l'on relève chez certains auteurs un certain amalgame des deux procédés. En ce sens à la suite de Gil (2005), Ndione (2007, 2010) et Osu (2010 et ailleurs) entre autres, nous voulons poser les bases de la distinction qu'il faut relever entre ces deux procédés. Cependant il nous paraît aussi important de voir les limites et les caractéristiques principales de la réduplication.

Pour ce faire, nous voulons adopter un point de vue énonciativiste en général et de la TOPE en particulier. La TOPE (Théories des Opérations Prédicatives et Enonciatives) est, au demeurant, initiée par Antoine Culoli dans le début des années 70 en France. Selon cette théorie l'objectif de la linguistique est l'étude du langage à travers la diversité des langues. Cette théorie permet de par ses ouvertures et ces incidences d'appréhender et d'analyser différents procédés et différents aspects des langues.

Au sein de cette théorie, il y a des opérations qui nous permettent de décrire et d'analyser les phénomènes complexes que posent la réduplication et la répétition. Ainsi les théories du domaine notionnel, du repérage, de la détermination, et l'altérité nous permettront d'identifier les propriétés de ces procédés. Nos illustrations seront tirées du français

Au sortir de cette description nous aurons montré que la répétition est différente de la réduplication et grâce à la TOPE nous aurons relevé les critères permettant de l'affirmer. Nous arriverons également à décrire la réduplication en mettant en avant son importance dans la construction du sens. Tous les mécanismes mis en jeu au sein de cette construction sont vus comme autant de moyens d'arriver à construire une identité.